

mon - m'ont - ton ou t'ont ?

A. J'observe l'orthographe des mots en caractères gras.

1. **Mon** ami } est en vacances. Je peux dire : L'ami, **c'est le mien**.
Mon amie } L'amie, **c'est la mienne**.
2. Les voisins } **m'ont** prévenu. **Ils ou elles m'avaient** prévenu.
Les voisins } **t'ont** prévenu. **Ils ou elles t'avaient** prévenu.

B. Quelques précisions grammaticales.

mon - ton : déterminants possessifs placés au début du GN. Ex. 1.

m'ont - t'ont : 1. Pronoms personnels compléments. Ex. 2.

- 1 2 1 2 2. Le plus souvent il s'agit de l'auxiliaire avoir.

Ex. : 1. Mon oncle et ton frère travaillent dans la même usine.
dét. pos. dét. pos.

2. Les professeurs m'ont félicité pour mes progrès.
pr. pers. CDV + aux. avoir

3. Est-ce qu'ils t'ont expliqué l'itinéraire ?
pr. pers. CIV + aux. avoir

C. Applique la théorie.

Exercice 1. Complète par mon ou m'ont.

1. Mes parents offert une tablette numérique.
2. Pourquoi frère et son amie ne-ils pas attendu ?
3. Maman me défend d'aller à l'école avec iPhone.



4. Les images dramatiques diffusées hier à la télé bouleversé.

Exercice 2. Complète par ton ou t'ont.

1. A tour de lancer le ballon !



2. Que-ils avancé comme motif pour refuser inscription ?
3. Une chose est certaine : elles ne pas dit toute la vérité.
4. Prends courage à deux mains car ce travail est difficile.